

## UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CINQ-CENT-TRENTE-CINQUIÈME (535<sup>e</sup>) RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 29 AVRIL 2025 À LA SALLE H7-1190 ET PAR VISIOCONFÉRENCE.

### RÉSOLUTION CAD-13514

#### Mandat d'achat pour l'acquisition d'ameublement administratif

- ATTENDU** la Politique relative à l'attribution de contrats et à la gestion contractuelle;
- ATTENDU** que tous les établissements universitaires québécois sont maintenant tenus de recourir au Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour l'acquisition de leur ameublement administratif;
- ATTENDU** que les dépenses annuelles de l'UQAC en matière d'ameublement administratif sont d'environ 315 000 \$ et que le mandat du CAG a une durée de cinq (5) ans, la valeur totale du mandat étant donc d'environ 1 575 000 \$;
- ATTENDU** la recommandation de la vice-rectrice aux affaires administratives et aux ressources par intérim;

Sur proposition de Marie-Isabelle Farinas, appuyée par Vincent Morin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** joindre le regroupement d'achat en mandatant le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour l'acquisition d'ameublement administratif pour un mandat de cinq (5) ans;
- D'** autoriser les signataires autorisés en vertu de la Politique relative à l'autorisation, à la validation juridique et à la signature des contrats, à signer le mandat de négociation du regroupement d'achat au nom de l'Université du Québec à Chicoutimi, ainsi que tout autre document requis par le CAG pour y donner effet.

La secrétaire générale,

**Nathalie Gagnon**

Signé avec ConsignO Cloud (01/05/2025)  
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

notarius

---

Me Nathalie Gagnon